

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 17

Présents 17

Procuration 0

Votants 17

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,

Maire.

Date de la convocation : 22/03/2024

Date d'affichage de la convocation : 26/03/2024

Date d'affichage de la délibération : 10 AVR. 2024

Étaient présents : M.M FOUCHOU-LAPEYRADE, RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, CAMUS, FAURÉ, CORTES, DICIANNI, MOËNNARD, JORDAN, MIERE, ARRUÉ, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Monsieur Didier CORTES a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-29 Demande de subvention pour l'achat de rideau de scène de la salle des fêtes

Exposé

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée délibérante qu'il est nécessaire d'acheter des rideaux de scène pour la salle des fêtes.

Considérant que le coût de l'ensemble de l'opération est de 3 973,91 € HT soit 4 768,69 € TTC, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante l'autorisation :

- de réaliser cet achat selon le devis établi,
- de demander une subvention au Conseil Départemental selon le plan de financement ci-dessous établi.

		Montant HT
Conseil Départemental	35%	1 390,87 €
Commune	65%	2 583,04 €
Total		3 973,91 €

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ces demandes.

La délibération est adoptée à :

17

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 05/04/2024

Le secrétaire de séance,
Didier CORTESLe Maire,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE